

anciens combattants et en général les entreprises de logement à coût modique. La priorité, qui ne vise que ces cas, est appliquée en vertu de la loi sur le ministère de la Reconstruction et des Approvisionnements aussi bien que de la loi des mesures d'urgence adoptée par la Chambre au cours de la dernière session.

### QUESTIONS OUVRIÈRES

#### PRÉTENDUES MENÉES COMMUNISTES CHEZ LES MARINS CANADIENS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. J. H. DICKEY (Halifax): Le ministre du Travail possède-t-il des renseignements relatifs à de récentes menées communistes tendant à provoquer de l'agitation chez les marins canadiens et chez les officiers, mécaniciens et opérateurs de t.s.f. de la marine marchande du Canada?

L'hon. HUMPHREY MITCHELL (ministre du Travail): Je puis dire au député cadet d'Halifax, que l'on a cherché à réaliser un accord visant les équipages des navires hauturiers. Il s'agit du personnel sans certificat, des officiers de pont, des mécaniciens et des opérateurs de t.s.f. Le ministère a assuré un service de conciliation en la personne de M. le juge McNiven, de Regina, qui pendant plusieurs semaines, à Montréal, a tenté de concilier les parties. On a pu en venir à un accord en ce qui concerne le personnel sans certificat seulement; malheureusement on ne l'a pu en ce qui concerne les officiers de pont, les mécaniciens et les opérateurs de t.s.f.

Je dois dire qu'à ma connaissance ces pourparlers n'ont pas révélé l'existence de menées communistes. Cependant, depuis le début de la grève, on a jeté un cordon de piquets autour des navires; c'est bizarre puisque, évidemment, il n'y a pas assez d'officiers pour constituer ces cordons. A cause de cet incident, bien des gens ont supposé l'existence d'agissements communistes, mais rien ne me prouve qu'il en soit ainsi. Les officiers supérieurs de la Royale gendarmerie à cheval du Canada m'ont dit n'avoir aucune preuve d'agissements communistes, si ce n'est que le parti communiste, comme chacun le sait, a fait des déclarations favorables à la grève.

### LE CHÔMAGE

#### DEMANDE AU GOUVERNEMENT D'ACQUITTER UNE PART DU COÛT DES SECOURS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. W. R. THATCHER (Moose-Jaw): Je désire poser au ministre du Travail une question [Le très hon. M. Howe.]

tion dont je lui ai déjà donné avis. Etant donné le chômage qui existe dans certaines régions du Canada et l'augmentation du nombre de gens qui doivent être secourus, le Gouvernement a-t-il songé à acquitter une part du coût des secours, comme il le faisait avant la guerre?

L'hon. HUMPHREY MITCHELL (ministre du Travail): Non. Je suis certain que l'honorable député connaît aussi bien que moi la statistique relative à l'embauchage. D'après le dernier rapport, environ 200,000 personnes, sur un total d'un peu moins de cinq millions, étaient inscrites comme étant sans emploi, ce qui représente le niveau d'embauchage le plus élevé qui ait jamais été atteint au Canada. L'honorable député reconnaîtra aussi que certaines gens sont très difficiles à placer, pour des raisons qui sautent aux yeux. Je signalerai en passant le progrès réalisé depuis l'époque dont a parlé l'honorable député. Actuellement, les divers gouvernements affectent en moyenne 750 millions de dollars par an aux services sociaux. Or 80 p. 100 de cette somme provient du trésor fédéral. Ces services comprennent les allocations familiales, l'assurance-chômage, les pensions de vieillesse, et ainsi de suite. L'honorable député conviendra, j'en suis sûr, que nous sommes mieux en mesure de parer au chômage temporaire ou saisonnier que nous l'avons été à aucun autre moment depuis l'institution même du Parlement.

### PRÊTS À D'AUTRES PAYS

#### DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS QUANT AUX SOMMES RECOUVRÉES

A l'appel de l'ordre du jour.

M. E. D. FULTON (Kamloops): Le ministre des Finances étant absent, je m'adresse à son adjoint parlementaire pour obtenir un renseignement. Mercredi de la semaine dernière, j'ai posé une question au ministre au sujet du remboursement des prêts et crédits canadiens à divers pays. Je suis revenu à la charge vendredi et le ministre m'a promis une réponse pour lundi. Je saurais gré à l'adjoint parlementaire de porter ma question à son attention et de lui demander d'y répondre demain s'il le peut.

M. R. W. MAYHEW (adjoint parlementaire du ministre des Finances): Les devoirs officiels du ministre l'ont obligé à s'absenter aujourd'hui; je lui soumettrai la question et l'inviterai à y répondre demain.